



AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

Projet de Loi sur l'administration financière Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam

Des séances d'information sur le projet de Loi portant sur l'administration financière (LAF) d'ITUM auront lieu en début d'année 2022. Il s'agit du début d'une démarche qui comportera plusieurs étapes de consultation au cours des trois prochaines années.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

La documentation sur le projet de Loi sur l'administration financière Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam est disponible sur le site internet d'ITUM, sous le volet Consultations publiques.

SÉANCES D'INFORMATION

Les membres et les organismes de la communauté sont invités à assister (en virtuel) ainsi qu'à poser leurs questions et/ou exprimer leur opinion, à l'une ou l'autres des séances d'information publiques qui se tiendront les :

27 janvier 2022 à 16 h 00 | Webinaire

1er février 2022 à 19 h 00 | Webinaire

Vous pouvez trouver le lien menant au Webinaire sur la page Facebook d'ITUM et sur le site web d'ITUM, sous le volet Consultations publiques.

PAR ÉCRIT

Les personnes désirant s'exprimer sur ce projet de loi peuvent également faire parvenir leurs commentaires par écrit, d'ici le 4 février 2022, de l'une ou l'autre des façons suivantes:

- Par la poste : C.P. 8000, 265, boulevard des Montagnais, Uashat (Québec) G4R 4L9
- Par internet : via le formulaire disponible à www.itum.qc.ca/consultationspubliques
- Par courriel : consultation@itum.qc.ca

DÉROULEMENT DU PROCESSUS

- Séances d'information et périodes de questions
- Réception des commentaires écrits
- Dépôt du rapport de consultation du comité de consultation publique au Conseil
- Commentaires et réponses du Conseil sur le rapport de consultation
- Diffusion sur le web du rapport de consultation et des réponses du Conseil